

## SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DES UNIVERSITÉS CANADIENNES Appel de partitions en prévision d'un concert en 2016

**Date limite d'inscription :** 18 janvier 2016

**Durée de l'œuvre :** de 6 à 12 minutes

**Instrumentation :** Toute combinaison instrumentale suivante : **flûte (doublée au piccolo), clarinette (doublée à la clarinette basse et à la clarinette en *mi* bémol), cor français, saxophone, violon, alto, violoncelle, percussion, piano.**

**Les compositeurs peuvent également soumettre des œuvres électroacoustiques mixtes ou électroacoustiques en direct, ainsi que des œuvres acousmatiques.** Un système audio à huit pistes sera fourni pour la diffusion.

La SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DES UNIVERSITÉS CANADIENNES (MUSCAN) a le plaisir d'annoncer un appel de partitions en prévision de son congrès annuel, lequel se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2016, à l'Université de Calgary, à Calgary, en Alberta, à l'occasion du CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES HUMAINES (FCSH). Les œuvres primées seront inscrites au programme d'un concert de musique contemporaine qui sera donné par des professeurs et des étudiants de l'Université de Calgary, le jeudi 2 juin 2016 en soirée. Le concert présentera le plus grand nombre possible d'œuvres primées. Les étudiants qui soumettent des partitions pourraient être admissibles au Concours de composition de MUSCAN (voir l'appel distinct intitulé CONCOURS DE COMPOSITION 2016 POUR ÉTUDIANTS).

### Modalités d'inscription:

1. **En soumettant une partition, les compositeurs s'engagent à être inscrits et présents au Congrès 2016 de MUSCAN.** Les compositeurs dont les œuvres seront sélectionnées devront être membres en règle de la Société de musique des universités canadiennes préalablement à l'acceptation de leur candidature. Ils devront également s'inscrire au Congrès 2016 de MUSCAN, au plus tard le 30 mars 2016. Le montant de la cotisation annuelle pour 2016 est de 75 \$ pour les membres réguliers et de 40 \$ pour les chargés de cours, les étudiants, les chercheurs autonomes et les retraités. Il est possible de payer sa cotisation en ligne ([www.muscan.org](http://www.muscan.org)).
2. Les partitions doivent être soumises en ligne à l'adresse <https://scpa.ucalgary.ca/muscan2016/>, au plus tard le **18 janvier 2016**, à 18 h HNR. Veuillez joindre un exemplaire de chaque partition en format PDF, un enregistrement en fichier mp3 et une notice biographique de 100 mots au maximum. Les partitions téléchargées ne doivent en aucun cas révéler l'identité du compositeur ni son ou ses affiliations institutionnelles. Les œuvres électroniques doivent être accompagnées d'une liste détaillée des exigences techniques et, si possible, d'un enregistrement stéréo de chaque œuvre soumise.
3. Un compositeur peut soumettre jusqu'à deux œuvres.
4. Les compositeurs dont une œuvre a été jouée lors du Congrès 2015 de MUSCAN ne peuvent pas soumettre d'œuvres au Congrès 2016.

Les résultats de la sélection seront communiqués d'ici le **22 février 2016**.

Les compositeurs dont l'œuvre aura été sélectionnée devront fournir, au plus tard le **30 mars 2016** :

1. les parties instrumentales de l'œuvre;
2. une preuve d'adhésion à MUSCAN et d'inscription au Congrès 2016.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec **David Eagle** à [eagle@ucalgary.ca](mailto:eagle@ucalgary.ca) ou **Laurie Radford** à [lrادford@ucalgary.ca](mailto:lrادford@ucalgary.ca).